

Les dividendes total de 8%, soit :

Fr. 100 = 80 Mark par action

serait payable à partir du 31 Mars prochain, aux caisses de la Société, à Kuhlhorn et dans les succursales, contre présentation du coupon N° 13, mais cela seulement pour les actions N° 1 à 8000 formant l'ancien capital de 8.000.000 Mark.

3° Renouvellement partiel du Comité de Surveillance et nomination de nouveaux membres.

Nous vous proposons de réélire pour trois ans :

M. Edouard Chevalier

Léon Dardel,

dont les fonctions arrivent à expiration, et de nommer à titre nouveau, également pour trois ans,

M. Paul Fuzelier

Maurice Jourdain

Arnold Seyrig.

au nom du Conseil de Surveillance

Le Président

Gustave Favre

11/10

12/10

11/11

Liste des personnes présentes à l'Assemblée générale ordinaire du 10 Février 1909

N°	Noms	Nombre d'Actions	Soix
1	Eugène Raval Er.	Trois cent quatre	304 100
2	Gaspard Arnold	Cent soixante-dix sept	177 100
3	Gustave Favre	Sept cent vingt six	726 100
4	Jules Platen	Trois cent quarante-quatre	394 100
5	César Weiss Oberkirch	Cent soixante	160 100
6	G. Kemlin-Dollfus Chaux	Deux cent neuf	209 100
7	Aug. Sauth Naskraus	Cent soixante dix sept	177 100
8	A. R. Scrivener Er.	Cent quatre-vingt quinze	195 100
9	George Hanhart	Deux cent quatre-vingt dix	290 100
10	Edouard Gast Isenkirch	Deux cent quinze	215 100
11	Arnold Seyrig Er.	Cent quatre-vingt dix sept	197 100
12	Roger Favre	Trois cent trente-neuf	339 100
13	Maurice Jourdain Altkirch	Quatre cent quatre-vingt seize	496 100
14	Alfred Favre	Quatre-vingt treize	93 93
15	Ch. Kény Bull	Deux cent vingt huit	228 100
16	Antoine Schöff Er.	Quatre cent deux	402 100
17	Paul Chambaut	Deux cent soixante	260 100
18	H. Diemer-Heilmann	Deux cent trente-quatre	234 100
19	Mas Frey	Cent vingt-huit	128 100
20	Cornell Bernheim	Cent quarante-neuf	149 100
21	Fritz Greiner Altkirch	Cent cinquante-sept	157 100
22	Alfred Boeringer Er.	Deux cent cinq	205 100
23	F. Zuber-Matter	Cent quatre-vingt dix huit	198 100
24	Emile Weiss-Schneuburger	Quarante-sept	47 47
25	Léon Dardel	Cent dix sept	117 100
26	Dr Victor Schaeffhammer	Deux cent vingt et un	221 100
27	Joseph Burr Altkirch	Septante	60 60
		En mille trois cent trente-huit	6378 2600

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 10 Février 1909

Le 10 Février 1909, à 10^h 1/2 du matin, les actionnaires du Comptoir d'Escompte de Mulhouse, convoqués en assemblée générale ordinaire par le Conseil de Surveillance, se sont réunis au Siège de la Société, rue du Harve.
Le notaire F. Schmitt assiste à la réunion pour dresser le procès-verbal prescrit par la loi.
L'ordre du jour porte :

1^o Rapports de la Direction et du Conseil de Surveillance sur les comptes de l'exercice 1908.

2^o Approbation de ces comptes et fixation du dividende.

3^o Renouvellement partiel du Conseil de Surveillance.

M^r Gustave Favre, président du Conseil, préside la réunion.

Avant d'ouvrir la séance, M^r Gustave Favre met à la disposition des actionnaires les pièces établissant la régularité de la convocation.

Il résulte de la vérification de ces pièces par le notaire que les actionnaires ont été invités à la réunion dans la forme et dans les délais prévus par les statuts. A 10^h 50, la feuille de présence constate que 27 actionnaires, réunissant 6378 actions et 2600 voix, sont présents.

M^r Gustave Favre propose Messieurs Ch. Mermier-Dallfus et Alfred Boeringer pour les fonctions de scrutateurs et Monsieur Jules Platen pour celle de secrétaire.

Ces choix sont acceptés à l'unanimité.

M^r Parval, Directeur général, donne lecture du rapport de la Direction sur l'exercice 1908.

Puis M^r Gustave Favre, au nom du Conseil de Surveillance donne lecture de son rapport sur les opérations de la Société pendant l'exercice 1908. Aucune observation n'étant faite, ce rapport et ses conclusions sont adoptés à l'unanimité à mains levées.

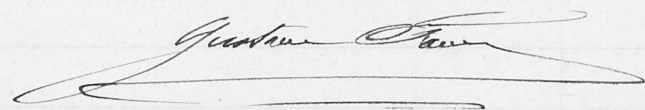
Il est procédé au scrutin secret, au renouvellement du Conseil de Surveillance.

M^r Paul Chambaud }
Edouard Gast } sont réélus à l'unanimité pour 3 ans.
Antoine Schoff }

M^r Henri Chierry-Mieg, est nommé pour 3 ans, en remplacement de son père M^r Emile Chierry-Mieg.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11^h 1/4.

Le Président du Conseil de Surveillance



Rapport de la Direction

Messieurs

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les opérations et les résultats de l'exercice 1908.

Les circonstances générales n'ont guère été favorables aux banques comme la nôtre qui retirent du jeu des intérêts la plus importante partie de leurs produits.

La dépression économique qui a suivi la phase aiguë de la crise de 1907 a persisté durant toute l'année et a eu pour conséquence de rendre disponible une partie des capitaux employés dans l'industrie. Il en est résulté un sensible fléchissement dans la valeur du papier de l'argent, et les taux pratiqués ont été inférieurs non seulement à ceux de 1907, qui avaient été exceptionnellement élevés, mais encore à ceux d'une année normale. A certains moments les taux de l'escompte libre ont été inférieurs de plus de 4% à ceux de l'année précédente. L'abondance de nos disponibilités témoigne de l'état du marché monétaire.

Les conséquences de cette situation défavorable ont été atténuées par l'importance du réescompte de portefeuille que nous avons transmis l'exercice 1907 et par l'augmentation de l'appart bénéficiaire de nos succursales.

En résumé, malgré des circonstances contraires, l'exercice 1908 a marqué un nouveau progrès dans la marche de notre établissement. Nos relations se sont étendues, le chiffre de nos transactions a augmenté considérablement, et nos bénéfices permettent largement, malgré l'augmentation de notre capital, de maintenir à nos actions le dividende de 8% réparti depuis 22 ans.

Notre bilan a été établi avec la rigueur habituelle. Les amortissements sur créances douteuses ont été pratiqués sans optimisme, nous avons prélevé une nouvelle somme pour nos provisions d'éventualités, et notre portefeuille a été réescompté à un taux sensiblement supérieur au taux officiel.

Le développement de nos succursales se poursuit d'une manière satisfaisante.

Notre Succursale du Havre a fait preuve d'une grande activité et nous a transmis un fort beau résultat bénéficiaire.

A Troyes, les efforts persévérants de nos zélés et intelligents directeurs ont accentué les progrès réalisés antérieurement. L'installation de cette importante Succursale étant devenue insuffisante, nous édifions en ce moment un immeuble,

que nous désirons d'un aménagement parfait pour la conservation des titres et la location des coffres-forts.

À la suite de l'absorption de la banque Paul Tugelier les affaires et les bénéfices de notre Succursale de Saint-Dié ont progressé d'une manière particulièrement satisfaisante.

Nos autres Succursales ont également, dans l'ensemble, amélioré leurs rendements.

Notre Succursale de Remiremont, dont la création ne remonte qu'au mois de novembre 1907, nous a procuré l'agréable surprise, pour la première année d'exploitation, d'un résultat bénéficiaire d'une réelle importance.

Nous avons eu tout récemment l'occasion de nous rendre acquiescents de l'honorable maison de banque. P. Draubert & Dujon, et nous avons ouvert dans cette ville, sous la direction expérimentée de notre prédécesseur, une succursale qui fonctionne depuis le 1^{er} janvier dernier et dont nous attendons les meilleurs résultats.

Les succursales constituent pour le Comptant un patrimoine dont la valeur est appelée à s'accroître d'année en année. Nous donnons à leur bon fonctionnement nos soins les plus attentifs. Partout où s'exerce notre activité nous avons le souci d'apporter les principes et de rendre les services d'une véritable banque d'affaires. Dans la mesure de notre capacité d'engagement et dans des conditions compatibles avec la sécurité de vos intérêts, nous nous efforçons, au moyen de concours efficaces, d'aider au développement du commerce et de l'industrie des régions que nous desservons, et jusqu'ici les résultats ont répondu à nos efforts.

Autour de nos succursales, dans les forges surtout, où les communications sont parfois difficiles, nous groupons des agences ou bureaux qui, en nous mettant en contact plus direct avec la clientèle, rendent des services appréciés.

L'orientation que nous avons donnée aux affaires du Comptant, répond pour ainsi dire à une nécessité. En effet, sous l'influence d'une concurrence toujours plus ardente, les conditions de fait moins rémunératrices, alors que les charges de toutes sortes qui pèsent sur les affaires vont s'aggravant sans cesse. Nos transactions dans notre rayon immédiat n'étant pas indéfiniment extensibles, c'est au dehors que nous devons chercher de nouveaux éléments d'activité pour compenser les conséquences d'un état de choses qui bien certainement ne s'améliorera pas.

Suivant notre habitude nous allons compléter par quelques chiffres

le résumé du bilan que vous avez sous les yeux.

Capital social

Notre capital social est de Fr. 12.000.000. — au Fr. 15.000.000. —
Il est représenté par 12000 actions au porteur de Fr. 1000. — ou Fr. 1250. — chacune numérotée de 1 à 12.000.

Réserves Statutaires

La réserve statutaire est sans variation et correspond à environ 23 % de notre capital. Fr. 3.481.250. —

Fonds de prévoyance

Ce compte était créancier au 31 décembre 1907 de Fr. 326.193.20
Il a été augmenté des intérêts de l'année, soit de : 9.785.80
et se trouve ainsi porté à Fr. 335.979. —

Chiffre d'affaires

Notre chiffre d'affaires a été de Fr. 3.874.540.641.02
En 1907, il n'avait été que de : 2.941.772.796.92
L'augmentation pour 1908 est de Fr. 925.767.844.10

Portefeuille

Entrées en 1908	1.004.916	effets pour	Fr. 702.419.371.33
" 1907	725.165	"	" 569.330.167.41
Augmentation en 1908	279.751	"	" 133.087.203.92
En portefeuille au 31 Dec 1908	33.273	"	" 24.126.793.06

Acceptations

Au 31 décembre 1907 il restait à payer	Fr. 22.531.077.28
Nous avons accepté en 1908	" 85.842.226.67
Par contre nous avons payé en 1908	Fr. 108.373.303.95
	" 88.142.026.14

Il restait donc en cours au 31 décembre 1908 Fr. 20.231.277.81
La majeure partie de ces acceptations a été donnée par notre Succursale du Havre pour les remboursements de matières premières, de catans principalement, opérations essentiellement commerciales, généralement couvertes, qui se liquident au plus tard aux échéances des traites.

Frais généraux

À Mulhouse et dans nos différents sièges les frais généraux se sont élevés pour l'exercice 1908 Fr. 757.222.69
et présentent sur ceux de l'exercice précédent une augmentation de : 220.456.67
L'augmentation provient de la fais des frais afférents aux nouveaux sièges et de l'accroissement des charges qui pèsent sur les affaires.

Compte de Titres

Au 31 Décembre 1907, notre portefeuille titres s'élevait à Fr. 1.034.056,42
 " " 1908 il était de " 990.105,96

En voici la composition :

Fr. 637.342,21 rentes, obligations de villes, de chemins de fer garantis et de crédits fonciers pour la vente aux quichets ou pour notre compte de Lombard à la Banque.

" 352.763,75 obligations et actions diverses.

Fr. 990.105,96

Bénéfices nets

Deduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les bénéfices nets, en augmentation de Fr. 345.768,58 sur ceux de 1907, se sont élevés à

Fr. 1.552.997,63

auxquels viennent s'ajouter le report du dernier exercice " 421.583,76

Total à votre disposition Fr. 1.974.581,39

Le Directeur :
 E. Raval

Rapport du Conseil de Surveillance

Messieurs

L'année 1908 comptera parmi les plus pénibles qu'aient eu à traverser le commerce et l'industrie de notre région. La baisse considérable du coton et de la laine, amenée par la crise américaine, avait jeté un désarroi complet dans les affaires. La perturbation existait surtout dans notre belle industrie de l'impression sur étoffes, non seulement en suite de la chute dévastatrice des prix des tissus, mais aussi et principalement en conséquence de la mévente due à l'effet de la mode, qui était et est encore loin de favoriser les tissus imprimés.

Tout cela, au sortir d'une crise financière et monétaire sans précédent, n'était pas fait, bien certainement, pour favoriser les bourgeois, aussi avons-nous passé de l'argent exceptionnellement élevé au commencement de l'année à une pléthore de capitaux, et à des taux extraordinairement bas en fin d'exercice.

C'est donc avec une grande satisfaction que je puis vous confirmer que, malgré ces fâcheuses circonstances, notre établissement est considérablement en progrès, et que malgré aussi des charges, fiscales surtout, de plus en plus importantes, le résultat de notre inventaire, qui a été fait plus prudemment encore que d'habitude, nous donne, avec notre capital augmenté de moitié, un bénéfice de Fr. 1.552.997,63 qui nous permettra de distribuer aux 15 millions de francs, le dividende habituel de 8%, tout en ayant tout encore nos provisions d'éventualités, et en augmentant notre report de profits et pertes.

Nos succursales, avec les agences qui en dépendent, ont apporté un bel appoint à notre bénéfice, tant en rendant de réels services au commerce et à l'industrie des régions où nous sommes installés, et nous continuerons à en augmenter le nombre, au fur et à mesure que des occasions favorables se présenteront.

La situation tant nous vous entretenues, n'a pas été obtenue sans un travail considérable, et nous ne craignons pas les redites en vous déclarant que l'activité intelligente et la priérogative de notre directeur général, M. Raval, ont été au-dessus de tout éloge. Vous vous adresserez certainement aux félicitations chaleureuses que nous lui renouvelons de tant vous, ainsi qu'à celles qu'il y a lieu d'adresser au personnel sans les autres, tant ici que dans nos succursales.

Il est inutile que nous revenions sur les différents chapitres du bilan qui vous a été distribué avec le Compte de Profits et Pertes, et qui vous a été détaillé par le Directeur.

Les vérifications ont été faites comme d'habitude par les membres du Conseil, qui ont constaté la parfaite tenue des livres d'écritures et l'exactitude des comptes qui vous sont soumis.

Notre Conseil de Surveillance se trouve réduit au nombre de onze membres, par suite de la démission de M. Emile Chierry Mieg, qui a été notre collaborateur assidu pendant de longues années. Nous vous proposons de le remplacer par son fils M. Henri Chierry Mieg, manufacturier à Cerney.

Nous avons l'honneur de vous soumettre les propositions suivantes :

1^{re} Approbation du bilan que vous avez sous les yeux et qui est relaté dans le rapport du Directeur. Par là vous donnez votre décharge légale au Conseil de Surveillance, à ses délégués et à la Direction.

2^{re} Approbation du Compte de Profits et Pertes et de l'emploi de son solde disponible.

Déduction faite de toutes charges : frais généraux, amortissement sur créances douteuses, puis sur fonds de commerce et installations dans les succursales, provisions, tantièmes des directeurs des succursales, les bénéfices nets s'élèvent à

Fr. 1.552.997.63

Le report de l'exercice précédent s'élève à 421.583.76

Total Fr. 1.974.581.39

qui seraient répartis comme suit :

Aux actionnaires pour premier dividende
statutaire de 4% sur 15 millions de Fr. Fr. 600.000.-

Au Fonds de secours en faveur des
employés de la Banque 5.000.-

Tantièmes statutaires 30% Fr. 947.997.63 284.399.28

Aux actionnaires pour dividende supplé-
mentaire de 4% sur 15 millions de Fr. 600.000.-

Le solde du compte de Profits et Pertes et
reporté à nouveau serait de 485.182.11

Somme égale Fr. 1.974.581.39.

La Réserve Statutaire, le Fonds de prévoyance et le report de
Profits et Pertes s'élèveraient ensemble à Fr. 4.302.411.11

Le dividende total de 8%, soit :

Fr. 100.- = 80 MarR par action

Serait payable à partir du 31 Mars prochain, aux caisses de la Société, à

Mulhouse et dans les succursales, contre présentation du coupon
N° 11.

3^{re} Renouvellement partiel du Conseil de Surveillance.

Nous vous proposons de réélire pour trois ans :

M. Paul Chambaud

Edouard Gast

Antoine Schoff

dont les fonctions arrivent à expiration, et de remplacer M. Emile
Chierry Mieg par M. Henri Chierry Mieg, en le nommant également
pour trois ans.

Au nom du Conseil de Surveillance :

Le Président,

Gustave Favre